SAMEDI 6 NOVEMBRE 1943
83e ANNEE
N° 83

Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT † (1868-1942)

COMPTOIR IMMOBILIER
ALBERT TULET
9, Allées Fénelon, 9 - CAHORS
Successeur de Me Flaujac
VENTE & ACHAT D'IMMEUBLES
PROPRIÉTÉS - FONDS DE COMMERCE
TERRAINS -:- GÉRANCE -:- LOCATION
R. C. Cahors 5.304

POUR LA Campagne d'Hiver du Secours National

« A celui qui refuse aujourd'hui de donner quelque chose par amour, tout sera demain emporté par la haine ».

a déclaré le Maréchal
dans son message radiodiffusé

A l'occasion de l'ouverture de la campagne d'hiver du Secours-National, le Maréchal, Chef de l'Etat, a prononcé une allocution dont voici le texte :

Français,

A l'approche des hivers 41 et 42, j'avais fait appel à votre générosité. Vous avez répondu magnifiquement.

Un nouvel hiver commence, et les réserves du Secours-National s'épuisent. Peut-être n'avez-vous pas mesuré son immense effort. Si vous l'aviez vu à pied-d'œuvre auprès des sinistrés à chaque bombardement, si vous visitiez ses ouvroirs, ses centres d'hébergement, ses colonies de vacances qui accueillent des centaines de milliers d'enfants réfugiés, vous ne douteriez pas des méthodes employées et des services rendus par cette œuvre admirable.

Je vous demande d'accomplir une fois encore votre beau geste des années précédentes et donner au Secours-National le moyen de continuer sa tâche.

Une nation n'est pas seulement un groupement d'intérêts matériels. C'est une communauté où l'entr'aide est un devoir.

Nous trouvions naturel autrefois de prendre notre part de la prospérité générale. Nous n'avons pas le droit aujourd'hui de nous soustraire à la détresse commune.

Etre Français, c'est accepter de participer aux souffrances des Français malheureux comme à leurs espoirs.

Paysans, vos difficultés s'aggravent à chaque saison, mais il y a des ouvriers qui ont faim.

Bourgeois, vous voyez fondre vos ressources, mais des milliers de réfugiés n'ont pas retrouvé leur toit et d'autres ont dû fuir les bombardements.

Vieilles gens, vous êtes attristées par la gêne et la solitude. Songez à ceux qui souffrent hors de leur pays.

Tous, vous surmonterez mieux vos malheurs en ouvrant votre cœur au malheur des autres.

Je m'adresse surtout à ceux qui sont le moins éprouvés. Qu'ils sachent bien qu'aucune situation personnelle n'est assurée dans un pays bouleversé par la misère si l'on ne vient pas à son secours.

A celui qui refuse aujourd'hui de donner quelque chose par amour, tout sera peut-être emporté demain par la haine. Devant la menace d'une ruine totale, qui pourrait refuser un sacrifice partiel ? J'ai maintes fois demandé, et avec quelle insistance, d'établir entre vous l'accord des pensées. Je n'ai pas toujours été entendu.

Acceptez aujourd'hui dans un élan de générosité la discipline des cœurs. Y a-t-il pour vous une meilleure occasion de réaliser l'union que celle qui vous est demandée au nom du Secours-National ?

Vous retrouverez par là le chemin du devoir et vous participerez au relèvement de la France en sauvant des Français.

A la mémoire du maréchal Joffre

Une cérémonie du souvenir s'est déroulée mardi après-midi à Louveciennes, devant le mausolée du maréchal Joffre où une importante délégation de « jeunes » du centre de Rueil-Malmaison, sous la conduite de M. Legrier, délégué départemental du secrétariat général à la jeunesse, est venue déposer une gerbe de fleurs.

Mme la maréchale Joffre, ainsi que diverses personnalités, assistaient à cette touchante manifestation.

La réouverture de l'Ecole polytechnique

L'Ecole polytechnique a fait sa rentrée dans ses anciens locaux de la Montagne-Sainte-Geneviève. Dans une déclaration écrite, M. Bichelonne, ministre de la production industrielle et des communications, a tenu à définir l'esprit nouveau qui doit présider à la formation du polytechnicien d'aujourd'hui :

« On a beaucoup daubé, dit M. Bichelonne, sur le polytechnicien, en qui on voyait surtout un homme pour qui tout se ramenait à des formules. Il faut qu'il soit, à l'avenir, en même temps qu'un véritable savant, un homme qui puisse faire la distinction entre la théorie et la pratique. C'est dans cette intention que nous avons modifié, par décret, le conseil de perfectionnement de l'Ecole, et que nous avons ajouté à la physique et à la chimie un cours d'économie politique, propre à ouvrir les yeux à nos jeunes sur les grands problèmes humains. Nous avons par ailleurs, a continué le ministre, donné une place plus importante à la formation générale de l'individu et au développement physique. »

Trois faux policiers raflent deux millions de bijoux

Trois jeunes gens se disant policiers ont profité de l'absence de M. Grossouvre, propriétaire du château de Grosse, pour se faire livrer par la châtelaine, sous la menace de leurs armes, deux millions de bijoux et de numéraire.

Après avoir blessé Mme Grossouvre au bras, ils ont pris la fuite.

En peu de mots...

● Trois individus s'introduisent à la mairie d'Eymac (Corrèze), et, sous la menace de leurs revolvers, obligent les employés à leur remettre une grande quantité de cartes d'alimentation, de bons de chaussures et de cartes de textile.

● Des individus armés et masqués ayant rencontré des gendarmes près de Haveluy (Nord), leur intimèrent l'ordre de s'arrêter et tirèrent dans leur direction. Les gendarmes Delinotte et Moreau s'écroulèrent, grièvement atteints.

● Dimanche soir, deux bombes à retardement ont éclaté au bureau de postes de Quingey, chef-lieu de canton situé à 20 km. de Besançon. Les dégâts matériels sont importants, mais il n'y a pas de victimes.

● Quelques cas de typhus exanthématique ayant été constatés à Paris et dans la région parisienne, aussitôt des mesures ont été prises par le service d'hygiène. Depuis, aucun cas nouveau n'a été constaté.

● En réalisant 2 h. 1' 3" dans l'américaine de 100 km., disputée au Palais des Sports bruxellois, l'équipe Thyssen-Depredhomme a amélioré le record du monde officieux qui était de 2 h. 1' 27".

● On vient de publier le résultat général de la population en Espagne effectué en 1940. A cette date, l'Espagne comptait 26.250.000 habitants dont 25.870.000 résidents.

● M. Mustapha Abdulhalik Renda a été réélu président de l'Assemblée nationale turque.

● Un marchand de diamants américain vient d'acheter, pour la somme de 200.000 dollars, un diamant de 155 carats, le plus gros jamais découvert au Vénézuéla.

● Un jeune alpiniste qui, en compagnie de son père, le docteur Peyronnet, effectuait l'ascension du casque de Néron, près de Grenoble, a fait une chute de 100 m., alors qu'il arrivait presque à la crête. Son corps a pu être ramené à Grenoble.

APRES LA CONFERENCE DE MOSCOU

Vif mécontentement à Alger

Dans les milieux du Comité d'Alger, on exprime un vif mécontentement de ne pas être représenté dans la Commission prévue par la conférence de Moscou pour régler les problèmes européens d'ordre général.

« Nous considérons qu'aucun règlement européen n'est possible sans consulter la France », a déclaré une personnalité éminene après avoir étudié les déclarations de Moscou.

Le problème des textiles en Indochine française

Depuis que la guerre a imposé à l'Indochine française une économie autarcique, le problème des textiles s'est révélé l'un des plus importants que ce pays ait à résoudre.

En temps normal, les besoins en textiles de notre colonie étaient, par an, de 12.000 tonnes de coton brut, 3.000 de fil à coudre et 7.000 de cotonnade, dont la plus grande partie était importée.

Grâce aux efforts accomplis, la production de coton est passée de quelques centaines de tonnes en 1939 à 5.000 en 1942, et l'on espère qu'elle atteindra 6.000 tonnes cette année. Quant à la production de fil, il semble qu'elle ne puisse pas dépasser 2.000 tonnes.

La soie brute ne pouvant remédier à cette pénurie, on a fait appel au jute, dont la production est passée de 1.000 tonnes en 1941 à 3.000 cette année. On espère en outre pouvoir produire annuellement 3.000 tonnes de kapok.

L'Indochine française, cependant, est encore loin de couvrir ses besoins en textiles, aussi met-on beaucoup d'espoir dans les recherches des savants japonais qui travaillent actuellement à produire une nouvelle fibre avec le caoutchouc. L'Indochine produisant annuellement 70.000 tonnes de cette matière première, on voit que les recherches japonaises, si elles aboutissent, permettront à notre colonie de résoudre le problème des textiles.

Le problème du deuxième front

Selon le « New-York Times », les observateurs militaires américains considèrent qu'un accord définitif et satisfaisant pour les Soviets au sujet de la question du deuxième front a dû être réalisé à Moscou. On observe le plus grand secret à ce sujet, notamment en ce qui concerne la date de l'invasion anglo-américaine en Europe occidentale.

La plupart des experts militaires estiment que cette invasion ne peut être tentée avant le début de l'année prochaine.

Les secteurs de l'économie nationale où peuvent être embauchés les travailleurs des classes 39 à 42.

(Dépêche O. F. I.)

Il est rappelé que le nombre des travailleurs français en Allemagne étant stabilisé au chiffre actuel, les jeunes gens des classes 39, 40, 41 et 42, nés entre le 1er octobre 1919 et le 31 décembre 1922, sont autorisés à rester en France, où ils peuvent, s'il y a lieu, régulariser leur situation, à condition d'être embauchés dans un des secteurs d'activité suivants de l'économie désignés par le Commissariat général interministériel à la main-d'œuvre :

a) Mines du fond. — Sont assimilés aux mineurs : le personnel technique et les ouvriers spécialistes de recherches et de production d'hydro-carbure ;

b) Organisation Todt ;

c) Activité dépendant de la production industrielle, usines de production, de carburants et lubrifiants de remplacement de synthèse ; industries de métaux de construction, poudreries, industries agricoles et industries connexes de préparation, transformation et conservation des produits agricoles ;

d) Transports : S. N. C. F., entreprises de réparation de matériel ferroviaire, navigation intérieure sur voies navigables (seulement le personnel d'exploitation des voies navigables, les équipages de remorqueurs et de toueurs et les conducteurs de tracteurs) ;

e) Exploitation forestière ;

f) Grands barrages.

Il est rappelé, d'autre part, qu'un communiqué du ministère de la Production industrielle et des Communications a fait savoir que les jeunes gens des classes 1939 à 1942 pouvaient être employés, dans les mêmes conditions, dans les exploitations de plomb, de zinc, de cuivre, de pyrite, d'or, d'arsenic, de soufre, de phosphates, de kaolin et de talc.

Le roi Victor-Emmanuel devra-t-il abdiquer ?

Selon le correspondant de « l'Associated Press », dans le sud de l'Italie, le maréchal Badoglio aurait déclaré, lundi, au roi Victor-Emmanuel qu'il ne pourrait former un gouvernement représentatif tant qu'il resterait sur le trône.

CHRONIQUE DU LOT

Le docteur Carrel met au point un nouveau traitement du cancer

On sait que, parmi tant d'autres travaux scientifiques, le docteur Carrel s'est attaqué au problème du cancer.

Il « fait » du cancer sur des rats. Il le modifie, l'intensifie, le manipule à sa guise.

Or, pour provoquer le cancer, Carrel a choisi un agent et un procédé. Le procédé, c'est l'irritation. L'agent, c'est le goudron. Mais qu'est-ce donc que le goudron, le cancérigène infaillible ? C'est un mélange de composés de carbone et dans ce mélange, Carrel découvre un élément qui, plus que tous autres, provoque par son irritation le cancer cutané du rat : c'est le benzopyrène.

Et une autre découverte, non moins capitale, vient recouper la première : ce benzopyrène offre une composition chimique analogue à celle de certains composés permanents qui se trouvent chez l'homme : Vitamine D, cholestérine, acides biliaires, hormones génitaux. Autrement dit, chacun de nous porte en lui-même les conjurés qui n'attendent que l'occasion favorable pour y introduire le cancer.

Aussitôt s'organise la thérapeutique nouvelle du cancer. L'ablation chirugicale précoce et la radiothérapie passent au second plan, et le cancérologue utilisera désormais les injections de vaccins, en particulier celles d'extraits de tumeurs frais. C'est le traitement « interne » qui va se trouver à l'honneur et, plus généralement, l'action sur les éléments physiologiques qui peuvent provoquer le cancer : vitamine, acides biliaires, hormones, etc...

Certes, ce n'est là qu'un commencement, et des années seront nécessaires pour « certifier » les guérisons. Mais une espérance nouvelle est née de terrasser la terrible maladie.

L'enseignement préparatoire aux études médicales

Des textes antérieurs concernant l'institution d'un enseignement préparatoire aux études médicales avaient envisagé de supprimer cet enseignement dans les écoles de médecine, à l'exception de celle de Nantes. La date d'entrée en vigueur de ces mesures définie par le décret du 13 août 1943, sera fixée ultérieurement par un arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

Toutefois, les candidats ayant subi cet examen dans une école, sauf celle de Nantes, subiront l'examen devant le jury de la Faculté de médecine dont dépend cette école, en ce qui concerne la présidence des jurys d'examens.

Fraude et abatage clandestin

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel de Cahors a statué sur l'affaire de fraude et abatage clandestin suivante :

M. Gabriel Rajade, 43 ans, exploitant forestier à Castelfranc, est condamné à 3.000 fr. d'amende pour hausse illicite et détention irrégulière de tickets. Dans la même affaire et pour les mêmes délits, M. Henri Cessac, 52 ans, garagiste à Parnac, est condamné à 4.000 fr. d'amende, et M. Dubreuil de Pont-Giraud, de Laplaud (Corrèze), à 300 fr. d'amende. M. Emile Borie, de Castelfranc, est relaxé.

Sont condamnés pour hausse illicite, abatage clandestin, vente et achat sans tickets : MM. Roger Monteil, boulanger à Arcambal, à 1.000 fr. d'amende ; Claude Tocaven, 19 ans, cultivateur à Flaujac ; Pierre Escorbiac, 41 ans, négociant à Cahors ; René Delpech, 27 ans, demeurant à Bégoux-Cahors, à 200 fr. d'amende chacun.

Chute de bicyclette

M. Cassans, sous-chef de manœuvre à la gare de Cahors, a fait une chute de bicyclette et a été gravement blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital.

DÉMÉNAGEMENTS
GARDE-MEUBLES
MAISON P. NOYER
5, rue Jean-Caviole — CAHORS
EMBALLAGES,
GROUPAGES,
CAMIONNAGES
TOUS LES TRANSPORTS
Mise en service d'une nouvelle organisation de groupages :
CAHORS - TOULOUSE - CAHORS
Toute la France par Groupages accélérés
Pour tous renseignements :
Téléphonez N° 3-34, CAHORS
ECRIVEZ-NOUS
CONSULTEZ-NOUS
Il y va de votre intérêt

LA SUBDIVISION DES PATURES

Le régime de pâturage est le plus avantageux qui soit pour les animaux domestique. L'herbe jeune est un aliment extrêmement riche ; les animaux y trouvent sans qu'il soit nécessaire d'apporter un complément à leur ration, de quoi fournir les rendements les plus élevés, compatibles avec leurs aptitudes. Au fur et à mesure que l'herbe se développe et gagne en hauteur, sa valeur nutritive diminue ; elle s'enrichit en cellulose et perd de sa digestibilité. Le rôle du bon herbager est donc de faire consommer l'herbe à mesure qu'elle pousse. A cet effet, il doit prendre des dispositions en vue d'ouvrir de bonne heure la saison de pâturage, de subdiviser les pâtures en un certain nombre de parcelles à peu près égales sur lesquelles le bétail est mis à paître successivement suivant le système du pacage tournant. Le troupeau fait le tour complet des pâtures de la ferme en quelques semaines, si bien que l'herbe est toujours consommée après quelques semaines de croissance, et chaque parcelle a ainsi le temps de se refaire entre deux passages consécutifs des animaux, en recevant les soins d'entretien nécessaires.

Raison d'être de la subdivision. — Ce n'est pas d'hier que la majorité des pâtures ont été encloses et ce serait une erreur de croire que les dimensions données aux parcelles résultent du simple hasard. L'observation de l'expérience locale a été le grand guide des générations de cultivateurs. Il est donc logique de penser que le découpage de surfaces enherbées à l'aide de clôtures diverses repose sur des fondements sérieux.

En raison de la diversité d'exposition, de fertilité, de flore des terroirs, il n'est pas surprenant que les surfaces ainsi délimitées varient énormément.

Cependant, l'adoption de méthodes d'exploitation intensive n'a pas toujours été accompagnée de la modification des dimensions des pâtures, de telle sorte que l'on peut se poser à nouveau la question de savoir quelle est la surface optima d'une bonne pâture. Pour en juger, et tenant compte des conditions naturelles, il ne faut pas oublier que pour être convenable, elle doit permettre de pratiquer l'alternance à une cadence telle que la fauche des refus, les purinages et épandages d'engrais soient aisément réalisables, que les animaux en pâture consomment une herbe jeune, que le dépouillement soit satisfaisant.

Avant d'arrêter définitivement son choix il faut aussi songer aux nécessités impérieuses de l'abreuvement et à celle d'offrir des abris aux animaux contre les agents climatériques défavorables. La subdivision peut être permanente ou temporaire. Elle sera permanente s'il s'agit d'opérer une nouvelle répartition du troupeau, d'assurer sa rotation sur l'ensemble des pâtures. Elle sera temporaire si l'on désire à une époque donnée, tirer un meilleur parti de pâtures extrêmement hétérogènes où le bétail a coutume de n'exploiter que certains secteurs.

Moyens de réalisation. — L'établissement de cloisonnements nécessite l'emploi de fil de fer, de piquets et de quelques accessoires comme tendeurs, clous de fixation, etc...

Or, si à l'époque actuelle, les ressources locales en bois sont très souvent suffisantes pour fabriquer des piquets sur place, l'obtention du fil de fer dépend de la remise de bons « matière » ; ceux-ci sont accordés par le Service du Génie rural.

Les agriculteurs qui s'intéressent à cette amélioration ont la faculté de s'adresser à la Direction des Services agricoles, où ils obtiendront tous renseignements utiles pour l'établissement d'un projet de subdivision des pâtures de leur exploitation. La Direction des Services agricoles se chargera ensuite de transmettre les demandes des intéressés au Service du Génie rural en vue de l'obtention des bons « matière ».

LES FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 8 novembre. — Catus, Concots, Escamps, Laval-de-Cère, Les Junies, Labastide-Murat, Lhospitalet, Les Quatre-Routes, St-Pierre-Toirac.

Mardi 9 novembre. — Castelnau-Montratier, Mauroux, Labastide-du-Haut-Mont.

Mercredi 10 novembre. — Cajarc, Latronquière, Puybrun.

Jeudi 11 novembre. — Fontanes, Nadaillac-de-Rouge, Sauzet, Sonac, Sousceyrac.

Vendredi 12 novembre. — Gignac, Marcilhac, St-Sozy.

Samedi 13 novembre. — Cahors, Felzin, Montcabrier, Montcuq, Teyssieu.

L'ABATTOIR MUNICIPAL

Cette très importante question a déjà fait le sujet de nombreux projets et discussions devant les conseils municipaux qui se sont succédé à la Mairie de Cahors.

Elle est revenue à la dernière séance dans des conditions, cette fois, toutes nouvelles et qui ont permis de lui donner une solution beaucoup plus favorable qu'on n'eût osé l'espérer et que l'on peut croire définitive.

M. Colomb, adjoint aux travaux publics, l'a exposée au Conseil en rappelant d'abord combien cet abattoir est mal aménagé, qu'il ne répond pas aux nécessités et qu'il se trouve dans un tel état de délabrement et de saleté que le moins qu'on puisse dire est que de grosses réparations s'imposeraient d'urgence — à défaut d'une réfection complète que les moyens financiers de la ville rendent impossible.

Les municipalités précédentes avaient fait étudier cette situation, notamment en 1936 et 1937. Dix projets divers avaient été envisagés. Enfin, en 1936, le Conseil avait voté les ressources nécessaires aux aménagements proposés.

Projets qui restèrent inexécutés. Plus tard, en 1941, le Conseil adopta le principe de l'établissement d'un nouvel abattoir construit route de Toulouse, au lieu dit Labeyne, tandis que les vieux bâtiments seraient vendus et que le produit de cette vente gagerait une partie de la construction nouvelle. Pas plus que les précédents ce projet ne fut réalisé.

L'actuelle municipalité reprit l'étude de la question lorsqu'un décret du 4 avril 1942 envisagea la création de nombreux centres d'abatage, aménagés de façon moderne, et dont l'objet dépasserait le cadre local, pour fournir de viande les grands centres urbains et notamment la région parisienne. Ces constructions auraient été subventionnées dans la proportion de 40 0/0. Mais il fallait raccorder ces installations à la voie ferrée.

Cette solution, après examen minutieux, fut reconnue ou impossible ou beaucoup trop onéreuse puisqu'elle comportait une dépense de 8 ou 10 millions pour la ville.

Voilà où l'on en était.

Mais un décret récent qui crée un Comité national interprofessionnel des viandes, vient de fixer des conditions toutes nouvelles. Il prévoit que les subventions pour travaux concernant les abattoirs municipaux seront allouées aux communes au taux de 100 0/0, à la condition que ces abattoirs soient reconnus d'utilité publique.

La municipalité s'est donc fait exposer par le Directeur des Services vétérinaires du Lot, les avantages qui pourraient résulter de l'application de cet arrêté pour la ville de Cahors.

Du remarquable exposé de M. le Directeur des Services vétérinaires, il résulte que l'abattoir de Cahors présente pour le Lot des avantages considérables qui le feront certainement déclarer d'utilité publique. Il est vaste, important, bien situé et tout à fait susceptible de modernisation. Il est suffisamment près de la gare des marchandises pour permettre l'expédition des viandes abattues dans de bonnes conditions sans qu'il soit nécessaire d'envisager la construction d'un branchement particulier.

M. le Directeur des Services vétérinaires est donc tout disposé à faire figurer l'abattoir de Cahors en tête des centres d'abatage du département susceptibles de bénéficier des subventions au titre de l'arrêté ministériel du 15 juillet 1943, qui les fixe à 100 0/0.

Les améliorations à apporter consisteraient essentiellement :

à réserver pour l'abatage des gros animaux le hall actuel qui pourrait comporter six treuils ;

à aménager dans l'ensemble des stalles situées sur le côté ouest du Hall la salle de ressuage des viandes et l'installation frigorifique ;

l'aile à côté serait réservée pour partie à un hall d'abatage pour petits animaux, le surplus abritant la triperie ;

l'installation actuelle d'abatage pour les porcs étant des plus rudimentaires, une installation nouvelle et complète de porcherie moderne pourrait être envisagée ;

les réparations nécessaires seraient apportées aux écuries, un nouveau quai de débarquement des animaux serait construit.

Quant au montant de la dépense à faire, il s'élèverait approximativement à 4 ou 5 millions.

Bien entendu le programme résumé plus haut devrait être examiné dans ses détails par une commission convoquée et réunie sans délai à la diligence du Maire de Cahors.

Aussitôt que cette commission aurait établi le programme précis des réalisations à effectuer, rien ne s'opposerait à ce que les travaux fussent commencés sans retard, le Comité national interprofessionnel des viandes étant qualifié pour distribuer aux collectivités les subventions en argent et les moyens d'exécution en monnaie-matière nécessaires.

Telles sont les conditions dans lesquelles la question est venue devant le Conseil municipal. Elles sont telles que la discussion ne pouvait être que courte, puisqu'il s'agit de l'exécution d'un vaste programme d'aménagement de l'abattoir municipal, programme dont les dépenses sont prises en charge par l'Etat.

Après quelques observations qui amènent M. le Maire à fournir des explications complémentaires, le Conseil adopte à l'unanimité une délibération sollicitant du Secrétaire d'Etat à l'Agriculture le bénéfice de l'arrêté ministériel du 15 juillet 1943, l'attribution d'une subvention au taux de 100 0/0 en vue de faire face aux dépenses de réfection de l'abattoir. Pour le reste, le Conseil donne mandat à la Commission de fixer le programme des améliorations et des travaux.

Ainsi semble être réglée — cette fois définitivement — une question qui faisait depuis si longtemps le sujet des discussions et des soucis des municipalités cadurciennes.

Un appel de volontaires pour les mines métalliques

Le Ministère de la production industrielle et des communications rappelle que les exploitations de plomb, de zinc, de cuivre, de pyrite, d'or, d'arsenic, de soufre, de phosphate, de kaolin et de talc, embauchent d'urgence de nouveaux ouvriers. Les jeunes gens des classes 1939/40 à 1942 qui seront employés dans ces exploitations avant une date qui sera fixée ultérieurement, seront exemptés de tout service en Allemagne et de toutes obligations vis-à-vis du Commissariat général interministériel à la main-d'œuvre.

Les jeunes gens des classes 1943 et 1944 qui seront embauchés dans les dites exploitations seront et demeureront également exemptés de tout service en Allemagne et seront libérés en toutes autres obligations vis-à-vis du Commissariat général interministériel à la main-d'œuvre.

L'acquisition illégale de combustible

L'attention du public est attirée sur les risques graves que comporte l'acquisition illégale de combustible. Certains livreurs acceptent ou proposent de livrer du charbon. Or, le combustible ainsi livré provient, dans la totalité des cas, de détournement ou de vols.

Il est rappelé aux acquéreurs, qui ne pourront, en aucun cas, arguer de leur ignorance des règlements, qu'ils feront l'objet à la fois d'amendes administratives prévues par la loi et de sanctions pénales (les recéleurs étant frappés au même titre que les auteurs principaux).

Chaussures pour bébés de 9 mois

C'est à l'âge d'un an que, d'après la réglementation en vigueur, la première paire de chaussures est attribuée aux bébés. Mais comme certains d'entre eux commencent à marcher avant, des instructions ont été données aux préfets pour que des chaussures puissent être mises à la disposition de ces enfants précoces à partir de 9 mois.

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante à la sous-préfecture de Figeac.

« La Société « l'Elan Marival », siège social : maison de la Miséricorde à Lacapelle-Marival (Lot), a apporté diverses modifications à ses statuts. »

Administration pénitentiaire

M. Massat, surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Cahors, est licencié sur sa demande.

La fabrication du pain

Le gouvernement, soucieux d'améliorer encore la qualité du pain, vient de décider que, dès le 4 novembre, les boulangers ne fabriqueraient plus que 132 kg. de pain avec 100 kg. de farine, au lieu de 134 kg.

Vol

Profitant de l'absence momentanée de Mlle Montagne, dactylographe, un individu pénétra chez elle et déroba un billet de 1.000 fr. enfermé dans un sac à main et une paire de gants.

Plainte a été déposée au Commissariat de Police.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 7 novembre et le lundi 8 jusqu'à midi, par la pharmacie Heilhes.

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à 20 h. 45, dimanche matinée à 14 h. 45 : *VINGT-CINQ ANS DE BONHEUR*, avec Tania Fédor et Jean Tissier. Complément et actualités.

PALAIS DES FETES

Samedi 6 novembre, soirée 21 h., dimanche 7, matinée 15 h., soirée 21 h. : *LA MAISON DES SEPT JEUNES FILLES*, avec un bon complément. France-Actualités.

CAHORS

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Léon Savy, retraité des Chemins de fer à Cahors.

Aux familles en deuil, nous présentons nos vifs sentiments de condoléances.

⁂

Nous avons appris avec tristesse la mort de notre compatriote, M. Jules Couder, retraité de la Société générale, après une courte et douloureuse maladie.

Nous prions Mme Jules Couder, Mlle Marthe Couder, et toute la famille d'agréer nos sincères condoléances.

⁂

Nous apprenons avec regret le décès, à l'âge de 40 ans, de M. Llumbiarres, entrepreneur de transports à Cahors.

Bien connu dans notre ville, où il assurait depuis plusieurs années le service rapide Cahors-Toulouse et retour de toutes messageries, M. Llumbiarres ne laisse que des regrets et le souvenir d'un homme aimable et toujours prêt à rendre service.

Nous adressons à la famille notre sympathie.

Les obsèques auront lieu samedi matin.

Obsèques

Mardi ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence les obsèques civiles de M. Paul Contou, plâtrier à Cahors.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

⁂

Mercredi ont été célébrées, en l'Eglise Cathédrale, les obsèques de Mme Darrieutort, décédée à Toulouse, après une courte maladie, à l'âge de 39 ans.

Mme Darrieutort était bien connue à Cahors, où elle avait exercé, durant de longues années, un emploi à l'Intendance.

Nous adressons à M. Darrieutort, à ses enfants, à Mme et M. Alibert, à M. et Mme Cocula, teinturier à Cahors, particulièrement éprouvés par un deuil récent, nos sentiments de vive sympathie.

Distribution des carburants

La distribution des carburants liquides pour le mois de novembre aura lieu à la mairie de Cahors, les 9 et 10 novembre, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

La séance de rappel aura lieu le 22 novembre au bureau du S.D.R.P.P., 4, Place du Marché.

Tombé de tramway

C'est avec un vif regret que l'on a appris à Cahors, le grave accident dont a été victime M. Fénelon, industriel à Cahors.

M. Fénelon s'était rendu à Lourdes pour accompagner sa sœur, lorsqu'au retour, il tomba, à Toulouse, du tramway sur lequel il avait pris place.

Dans la chute, M. Fénelon a eu une jambe sectionnée par les roues du tramway, et, également, le pied de l'autre jambe.

Sa mère, Mme Fénelon, propriétaire du magasin de fleurs et couronnes, du Boulevard Gambetta, s'est rendue à Toulouse.

Cette nouvelle a provoqué une vive émotion à Cahors où M. Fénelon est très connu et estimé.

Nous adressons à M. Fénelon nos vœux de prompt rétablissement.

INDEFRISABLE sans APPAREIL
sans *Electricité*, sans *Chauffeur* sur la tête. *Plus de Fatigue* pour la *Cliente* et ses *Cheveux*.
A la Maison POPOVITCH
20 années de recherches
pour donner le maximum de satisfaction

ETAT-CIVIL

du 29 octobre au 5 novembre

Naissances

Pernot Bernadette, rue Wilson.
Gourgou Jacques, place du Marché, 13.
Ferret Danielle, rue Wilson.
Lagarrigue Jacqueline, rue Wilson.
Vallet Jean, rue Lastié, 22.
Wagner Anne, rue Wilson.
Ichard Claudine, place du Marché, 5.
Bastide Martine, rue Wilson.

Publications de mariages

Péchoutou André, cult. à Trespoux (Lot), et Roques Odette, S.P. à Cahors.
Bédué René, professeur agrégé, et Romec Marie, dessinatrice à Toulouse (Hte-Garonne).
Delroize Emile, mécanicien à Douelle (Lot), et Thiboud Antonia, lingère à Cahors.

Décès

Bentoglio François, cult., 33 ans, rue Wilson.
Crochard Maurice, 72 ans, rue Victor-Hugo, 45.
Savy Léon, employé S.N.C.F., 70 ans, rue Jean-de-Vayrac, 8.
Delfour Catherine, S.P., 67 ans, Cours de la Chartreuse.
Marcillac Jean, cult., 65 ans, aux Ramonets.
Couder Jules, retraité, 55 ans, rue Victor-Hugo, 43.
Milhau Denise, épouse Lemozi, S.P., 71 ans, rue Wilson.
Contou Paul, plâtrier, 65 ans, Faubourg-Cabazat.

Chute mortelle de vélo

Dimanche 31 octobre, à 22 heures, M. André Moussié, 23 ans, d'Assier, descendait à bicyclette la côte de cette localité lorsque le vélo dérapa.

M. Moussié fut précipité sur le sol. Il fut relevé par des témoins de l'accident, mais il était mort.

La mort avait été instantanée par fracture de la colonne vertébrale.

Naturalisation

Par décret du ministre de la justice Mme Vve Manise, née à Tourcoing, demeurant à Vers (Lot), est naturalisée Française.

Un bébé étouffé par un haricot

Un accident navrant vient d'apporter la douleur chez M. et Mme Ballayssac, du bourg de Gagnac. Leur fils Yves, âgé de 13 mois, ayant porté un haricot à sa bouche, s'est étranglé. Le docteur appelé aussitôt, bien qu'étant parvenu à extraire le haricot fatal, n'a pu empêcher le pauvre petit de succomber après trois heures d'horribles souffrances.

Sécurité d'abord !
Un simple numéro sur votre carnet et vos économies sont sauvées !
En cas de *sinistre* (incendie, inondation, destruction, etc...) vos billets de banque **meurent.**
Ils sont perdus, irremplaçables.
Vos BONS DU TRÉSOR et vos BONS D'EPARGNE **demeurent.**
Ils seront remplacés si vous avez pris la seule précaution de noter leurs numéros.
Tous renseignements complémentaires aux guichets de vente : Perceptions, Bureaux de Poste, Banques, Notaires, etc....
TE 1

ETRANGE MARIAGE

par

CONCORDIA MERREL

N° 7

— Des invités et... beaucoup de choses ?

— Non, seulement pour nous deux. J'ai envoyé hier soir mon domestique chez ma mère, en Somerset...

— Oh !... mais... s'exclama-t-elle encore.

— C'est parfaitement correct pour vous de déjeuner avec votre mari, vous savez. — Il cherchait à être grave. Puis, continua sur un ton nonchalant : Honor Talbot, cela sonne assez bien, n'est-ce pas ?

La jeune fille se mit à rire.

— Qu'y a-t-il là de drôle ? fit-il.

— Rien du tout, répondit-elle un peu nerveuse. Mais notre situation est tellement singulière !

— Eh bien ! que décidez-vous pour le déjeuner ?

— J'accepte. Ce serait dommage de laisser perdre un excellent repas de noce.

Quentin se mit à rire à son tour.

Ils arrivèrent. L'appartement plut beaucoup à Honor. Il avait un air « vivant » et très confortable. Le mobilier était familial et de vieux style. Une odeur de fin tabac flottait dans la douce atmosphère. Le repas fut un succès. L'aimable mari avait choisi les mets en connaisseur et tout était arrangé par lui avec élégance sur la table de chêne. Assis en face de sa femme, il lui servait toute une collection de hors-d'œuvre.

— Le déjeuner est-il bon ? demanda-t-il par coquetterie.

— Très bon.

— L'appartement agréable ?

Elle eut un regard circulaire :

— Oui ! Oui ! Ravissant !

— Alors, est-ce que vous n'allez pas venir l'habiter ?

— Non... je vous l'ai déjà dit : je ne le peux pas.

— Pourquoi ? Pourquoi, voyons ?

— Parce qu'il vous appartient.

— Mais si je suis votre mari...

— Sans doute. Mais dans notre convention, il n'entrait que le don par vous et l'acceptation par moi d'un nom.

— Bien ! Bien !... Je ne propose aucun changement à cette convention. Est-ce que vous ne pouvez pas me croire ? prononça-t-il avec un certain dépit.

— Je vous crois ! Seulement je ne peux pas plus accepter de vous un « home » que de l'argent ou n'importe quoi.

— Ah ! voilà qui est fort ennuyeux.

— Pourquoi ?

— Parce que j'ai refait mon testament hier.

— Oh !

— Vous savez que j'ai pas mal d'argent à laisser. Et le devoir d'un mari n'est-il pas d'assurer le bien-être de sa future veuve ?

— Je regrette que vous ayez été si prévoyant. D'abord, heureusement, je ne suis pas votre veuve... Et... puis ne jamais le devenir.

Mais si, vous le serez. Dès ce soir, peut-être. Je quitte la station de Victoria à trois heures et demie, et il y a bien des chances pour que je ne revienne pas.

— Vous avez encore cette impression-là ?

— Plus que jamais. Je sens dans l'air la menace d'un accident.

— Oh ! Je souhaite... Non... Je suis simplement très triste pour vous.

— Vous n'avez pas besoin de l'être. Moi, je ne souhaite pas revenir.

— C'est cela qui m'émeut le plus, dit-elle avec une nuance d'attendrissement involontaire.

Grave, il expliqua :

— J'ai pris ça comme ma part dans notre arrangement. Si je n'avais pas été aussi sûr de ne pas revenir, je crois que je n'aurais pas osé vous proposer de m'épouser.

— Taisez-vous ! Vous ne devez pas dire ces choses. D'ailleurs, je ne les avais pas prises au sérieux, sans quoi je n'aurais pas voulu accepter votre offre.

— Ecoutez-moi, Honor. Mettons de côté mes propres sentiments : toutes les chances sont contre moi, dans cette folle tentative de record. J'aime donc à penser que, le cas échéant, c'est vous qui...

Elle l'interrompit :

— Je regrette que vous ayez fait ce testament... Vous n'aviez pas le droit de croire que j'en accepterais le bénéfice.

— Je ne pouvais avoir l'idée que vous étiez aussi ombrageuse.

— Peut-être même avez-vous pensé que votre fortune était une des raisons pour lesquelles je vous avais épousé.

— Non, ça non plus ne m'est pas venu à l'idée, répondit-il tranquillement.

— Oh ! pardon. Ce n'est pas ce que je voulais dire, à vous, si généreux. Mais, je le répète, une fois sauvée par le don de votre nom, je ne dois rien accepter d'autre.

Après un moment de silence, il murmura :

— Permettez-moi de vous servir encore un peu de cette marmelade de fruits. N'est-ce pas qu'elle est bonne ?

Et avec distraction, il recouvrit les fruits, mis dans l'assiette de la jeune fille, d'une quantité de crème fouettée, qui tombait comme des flocons de neige.

Quelques minutes après, il reprit :

— Bien que ça ne fasse pas partie de nos arrangements peu romantiques de nous témoigner l'un l'autre un affectueux intérêt, puis-je vous demander, sans insister, quels sont vos projets, même vagues ?

Honor hésita :

— Franchement, des projets ? je n'en ai pas encore. Je veux seulement gagner ma vie.

— Où allez-vous habiter ? Dans votre ancien domicile ?

— Oh ! non ! non ! non ! fit-elle vivement. Je ne le pourrais pas. Il faut que je cherche une chambre.

— Mais vous comprenez bien qu'il n'y a pas la plus petite nécessité pour le faire ?...

— Je le sais et je vous remercie.

— Bien entendu, vous êtes libre d'agir exactement comme il vous plaît. Mais si, à un moment quelconque, il vous était commode de vous servir de cet appartement, il est à vous, vous le savez, et voici la clé.

Il lui passa une petite clé de sûreté à travers la table.

Elle la prit et la glissa dans son sac. Naturellement, elle ne s'en servirait jamais. Seulement, comme il se montrait si bon, elle ne voulait pas la lui refuser.

— Je ne sais vraiment pas ce que je peux faire, prononça-t-elle lentement. Si je le savais, je vous le dirais tout de suite. Mais je veux que vous soyez sûr, tout à fait sûr d'une chose, c'est que le nom que vous m'avez donné est en sûreté entre mes mains.

— J'ai de sérieuses raisons, vous le savez, pour avoir une piètre opinion des femmes, dit-il en la regardant, cependant, il y a des pensées dont je suis incapable... Il s'arrêta court, froissa sa serviette, et se leva. — Il faut que je parte. Je vais aller garer mon auto et je prendrai un taxi pour me rendre à la station, dit-il avec un brusque changement dans la voix.

— S'il ne vous ennuyait pas de me laisser vous accompagner jusqu'au train, c'est moi qui rentrerais l'auto, suggéra-t-elle en se levant aussi.

— Oh ! parfait ! Venez alors et mil-

Les Sports

STADE CADURCIEN

Rugby

Championnat des Pyrénées. — Stade Cadurcien (I) bat U.S. de Souillac (I) par 15 points (3 essais, 3 buts) à 3 points (1 essai).

Cette première rencontre de championnat vit la victoire de nos couleurs ; elle fut plaisante et jouée d'une façon correcte. Les deux adversaires ouvrirent à tour de bras, mais le vent qui soufflait gêna considérablement les joueurs.

Nos bleus et blancs avaient le vent et le soleil contre eux ; malgré cet handicap, ils dominèrent leurs adversaires mais, soit maladresse, soit manque d'entente, ils ne purent concrétiser leur avantage. Sur une faute des nôtres, les Souillagais réussirent à marquer un essai ; la mi-temps survient aussitôt. Souillac 3. Cahors 0.

Le match reprend, mais avec une autre allure ; Cahors joue avec le vent ; les attaques fusent de tous les côtés ; nos avants prennent un net avantage sur leurs adversaires ; nos lignes arrières alertées réussirent par Capis à marquer un essai par débordement ; le but est réussi. Cahors, 5. Souillac, 3.

Cahors domine manifestement ; une sortie de mêlée, Glénadel trompe la défense adverse et, après une course de 40 mètres, va marquer un essai au milieu des poteaux. Le but est réussi. Cahors, 10. Souillac, 3.

A une mêlée de 15 mètres de Souillac, Sote s'échappe et arrive sur l'arrière, sert Rigaudie qui marque le 3e essai. Le but est réussi.

Cahors, 15. Souillac, 3. La fin est sifflée peu après.

L'équipe de Souillac, un peu trop rajeunie, manque de métier ; elle joue dans un excellent esprit. Qu'elle continue et elle deviendra dangereuse pour les meilleurs.

A Cahors, après une première mi-temps un peu décevante, nos joueurs se rachetèrent en 2e mi-temps ; ils imposèrent leur jeu et jouèrent en grande équipe. Pourquoi ne pas toujours jouer ainsi ? Il est vrai que l'équipe était au complet. Encore quelques imperfections à corriger et nos bleus et blancs feront une excellente saison.

Le public de Souillac fut très sportif ; nos relations avec Souillac ne peuvent qu'y gagner.

L'arbitre, M. Vigneau, dirigea les opérations avec compétence et autorité. A signaler à Souillac : le toujours jeune Auyer, le demi de mêlée. A Cahors : Vidal, Bru, Ménage, Pechberty, Mourguès, Bordes. — *Remember.*

⁂

Albi Olympique (Réserve) bat Stade Cadurcien (mixte) de 10 points (2 essais transformés) à 1 but sur coup franc.

Disons tout de suite qu'il est dommage que le public ait boudé cette réunion sportive ; il aurait été satisfait de la tenue de nos joueurs.

Le temps ne se prêtant pas au jeu ouvert, les Albigeois essaient de prendre l'ascendant sur le Stade. Ils font donner leurs avants. Chose agréable à constater, nos joueurs répondent et les tiennent en échec ; les lignes arrières se neutralisent, la défense se montrant supérieure à l'attaque ; la lutte est ardente mais correcte, rien ne passe, lorsqu'à la suite d'un dribbling énergiquement mené par Albi, notre défense hésite à se coucher et c'est l'essai. Le but est réussi. Albi, 5. Cahors, 0.

Quelques instants après, sur faute du talonneur d'Albi, un coup franc accordé à Cahors est réussi. Albi, 5. Cahors, 3. La mi-temps est sifflée peu après.

A la reprise, le jeu d'avant s'agrémente de quelques attaques de trois-quarts ; le jeu oscille entre les 22 m.

A la sortie d'une mêlée, le demi de mêlée d'Albi ouvre ; son compère de l'ouverture trouve le trou et lance son trois-quart centre ; après une course de 50 mètres, il va marquer en bonne position malgré l'arrêt *in extremis* de Fréjaville, qui s'était replié. Le but est réussi. Albi, 10. Cahors, 3.

Nos bleus et blancs réagissent vigoureusement et par coups de pieds reportent le jeu chez nos visiteurs. Quelques dribblings sont dangereux ; nous dominons lorsque l'arbitre siffle l'arrêt du jeu.

Nous ne voudrions pas atténuer cette défaite, mais nous devons reconnaître qu'Albi est la plus forte équipe que nos joueurs aient rencontrée à ce jour.

Ce groupement comporte quatre joueurs de l'équipe première : le talonneur, un 3e ligne, le demi-ouverture et un trois-quart centre.

Notre équipe s'est haussée au niveau de ses adversaires ; nos joueurs prirent une excellente leçon. Nous avons constaté que nos avants ne se laissèrent pas faire et nous pouvons dire que c'est le premier match où ils jouent groupés et où ils mènent des dribblings collectifs. Tout n'est pas encore au point, il y a du travail, mais, joueurs cadurciens, vous êtes sur la bonne voie ; il faut continuer si vous voulez remporter votre poule et, qui sait ! remporter le championnat. — *Remember.*

⁂

Union Sportive Montalbanaise (Juniors) bat Stade Cadurcien (Juniors) de 26 points à 5 points.

Notre équipe juniors succomba dimanche devant l'U.S. de Montauban, après avoir mené de 5 à 3 pendant 60 minutes par le score de 26 points à 5. Nous ne nous étendrons pas sur cette rencontre, mais nous espérons que nos jeunes tireront de cette fin de match une leçon qui s'impose, à savoir, que contre l'adversité, il faut serrer les dents, jouer avec plus d'énergie et essayer de remonter le score au lieu de se décourager. Dimanche, Juniors, vous aurez l'occasion de faire oublier votre défaillance ; pensez à votre entraîneur et nous espérons que dimanche soir nous aurons le plaisir d'apprendre votre victoire.

Dimanche 7 novembre, Stade Cadurcien (Juniors) contre Stade Toulousain (Juniors), à Toulouse (Championnat).

Stade Cadurcien (I) contre Objat à Objat.

Sportifs cadurciens, suivez nos juniors.

FOOT-BALL ASSOCIATION

COUPE DE FRANCE

3e tour, Brive-Cahors

Cahors jouera au complet et est bien décidé d'affronter ce match avec confiance malgré la valeur de l'Etoile sportive briviste. Où sont les temps où notre équipe de foot-ball n'avait pour adversaires dans ces rencontres que des petits clubs régionaux ? A Cahors, aujourd'hui, le foot-ball progresse à grands pas. Nous nous bornerons à rappeler la belle tenue de notre onze qui, « la saison passée », est parvenu à se qualifier pour le 16e de finale de la Coupe de France. Tous les sportifs cadurciens ont encore en mémoire ce match mémorable Cazères-Cahors, qui a enrayé la progression de notre équipe, pourtant bien lancée.

Nous espérons que tous nos joueurs se montreront dignes des encouragements que leur prodigueront les nombreux supporters qui effectueront le déplacement.

Amis du foot-ball, supporters de l'équipe, tous à Brive dimanche 7 novembre.

Aller : Départ de Cahors à 11 h. 45. Arrivée à Brive à 13 h. 33.

Retour : Départ de Brive à 17 h. 30. Arrivée à Cahors à 20 h. 15. — M. A.

A Cahors, le dimanche 7 novembre, Castelsarrasin (réserves) contre Stade Cadurcien (réserves). — Le public cadurcien ne sera pas privé de son sport favori : le foot-ball. Les dirigeants ont fait appel à l'équipe du C.A. Castelsarrasin Réserves. Le onze cadurcien, renforcé par des éléments extitulaires de l'équipe première, se présentera au grand complet. Vaille et Xaumier encadreront les Aversa, Lagarde, Ledoux, Galinier et autres, le tout formant une équipe homogène qui doit réaliser du très beau football. L'équipe castelsarrasinoise est composée d'éléments de bonne valeur. Une belle partie en perspective. Coup d'envoi, à 14 h.

En lever de rideau, à 13 h., nos juniors voudront prendre leur revanche sur l'équipe de Caillac. Nous rappelons qu'à un précédent match, les visiteurs caillacois leur ont infligé le score de 4 buts à 1.

A LUZECH

Rugby. — Belle résistance de la part des Luzéchois. — L'Union Sportive Fumel-Libos bat l'U.S. Luzéchoise par 15 (5 essais) à 0.

Dès le début, Fumel plus athlétique et jouant avec le vent, affirme sa supériorité. Mais, malgré une mêlée généreuse, les trois quarts visiteurs, stoppés par la défense serrée des Luzéchois, ne peuvent conclure qu'à la 36e minute. Dès la reprise, Luzech, malgré l'absence de Forestier blessé, ne s'avoue pas vaincu et même devient à son tour menaçant. Quelques belles phases de jeu sont à l'actif des rouges qui manquent de peu deux essais. Mais les « blancs et noirs » réagissent vite et marquent à plusieurs reprises, malgré l'opposition des locaux qui ne se découragent pas et continuent à ouvrir. La fin est sifflée sur le score de 15 à 0.

Fumel quoique mixte présenta une belle équipe où les plus en vue furent Saldana, à la mêlée ; Tricou, en troisième ligne, et Rétadji, au talonnage. A Luzech chacun donna le meilleur de lui-même, mais Rémy, Angel Do Sua, Séra, Boulzaguet méritent une mention particulière. L'arbitrage de M. Cagnac fut parfait.

Encore trop de rhumatisants

Beaucoup trop de rhumatisants se résignent à souffrir, alors que le Gandol pourrait les soulager. Grâce à ses trois puissants calmants, le Gandol apaise vite la douleur. De plus, il active l'élimination de l'acide urique et procure ainsi une amélioration profonde, durable. Aucun ennui pour l'estomac. Ttes Phies : 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2672.

COMMERÇANTS !
INDUSTRIELS !
PARTICULIERS !

Pour vos Transports

consultez à CAHORS

MAISON P. NOYER

qui met à votre disposition sa nouvelle organisation de groupages rapides — toutes directions

Principales villes desservies : TOULOUSE - PARIS - LYON - MARSEILLE - BORDEAUX - NIMES - MONTPELLIER - CARCASSONNE - PAU - TARBES - AGEN - NARBONNE, etc...

et toutes les principales villes de France, dans les deux sens

N'hésitez pas à nous consulter, nous pouvons accélérer vos livraisons.

RAPIDITÉ — SÉCURITÉ
TARIFS HOMOLOGUÉS

Pour tous renseignements s'adresser à nos bureaux

Validité de la monnaie-matière

Il est rappelé que la monnaie-matière pour besoins français et allemands perforée 30-6-43 sera définitivement périmée le 31 décembre prochain. Les détenteurs de monnaie-matière ont donc le plus grand intérêt à utiliser ces billets dans le plus bref délai.

Il est également rappelé que les billets perforés 30-6-43 pourront être refusés à partir du 1er décembre par les négociants en produits ouvrés, et à partir du 15 décembre par les industriels ressortissants des comités d'organisation porteurs de contingents de transformation.

Prochain relèvement du taux des allocations familiales dans le commerce et l'industrie

Le docteur Ramond Grasset, secrétaire d'Etat à la famille et à la Santé, a annoncé au Conseil départemental du Puy-de-Dôme que le relèvement des allocations familiales dans le commerce et l'industrie est sur le point d'aboutir. « Ce relèvement, a-t-il dit, apportera aux familles nombreuses un complément décent de ressources pour faire face aux rigueurs de l'existence».

CAHORS

Albas

Obsèques. — Mme Vve Aymard, née Marie Richard, vient de mourir à Albas, chez M. et Mme Savis, receveuse des P.T.T., à l'âge de 87 ans, après une bien courte maladie. Elle était la belle-mère de feu M. Fraysse, le regretté adjoint de la ville de Cahors et la grand'mère de Mme et M. Lagrive, sous-préfet du Vigan, et de Mlle Jeanine Fraysse qui assistait aux obsèques. La cérémonie a eu lieu à Albas au milieu d'une certaine affluence, malgré l'heure très matinale et la dépouille de Mme Vve Aymard a été ensuite transportée au caveau de famille de Frayssinet-le-Gourdonnais dont elle était originaire. Nous adressons à toute cette bien sympathique famille nos sincères condoléances.

Accident. — Alors que notre distingué compatriote, M. l'abbé Tulet, aumônier des lycées de Cahors, était venu à Albas passer les fêtes de la Toussaint où une fois de plus il faisait bénéficier les paroissiens d'Albas de son éloquence, sa mère, Mme Tulet, épouse de feu M. Tulet, ancien économe du Lycée Gambetta, s'est fracturé une épaule en tombant dans ses appartements de sur une chaise.

Mme Tulet a dû être transportée d'urgence dans l'après-midi de lundi à l'hôpital de Cahors pour la réduction de la fracture et les Albassiens qui avaient déjà entendu M. l'abbé Tulet dans les sermons des deux messes ont été privés de son homélie au cimetière. Nous faisons des vœux bien sincères pour le rétablissement de Mme Tulet. — E. L.

Vire

Carnet Blanc. — Jeudi 28 octobre a été célébré à Vire le mariage de Mlle Arlette Bousquet, l'aimable fille de M. Théophile Bousquet, propriétaire à Blazac, avec M. Pierre Allemand, juge de paix à Villeréal (Lot-et-Garonne).

Les témoins étaient M. Feuillet, juge de paix à Fumel, et M. François, substitut à Agen.

A l'issue de la cérémonie, le père de la mariée a fait un don de 500 francs au Bureau de Bienfaisance.

M. Durou, maire, l'a vivement remercié de ce geste généreux.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur. — D.

Quintonine

HELIN Phen, CHATEAUROUX

Visa 846-P-2820

Bouziès-Haut

Eboulement. — Dans la journée du 29 octobre, un éboulement de rochers s'est produit à Ganil, en aval de l'écluse du même nom et non loin du pont de chemin de fer de la ligne Cahors-Capdenac.

Il n'y a pas eu heureusement d'accident de personnes sur le chemin de halage où des débris de rochers et de terre sont tombés, car une partie de cet éboulement s'est aussi englouti dans la rivière du Lot, qui coule immédiatement au-dessous.

Seul, le chemin de halage en reste obstrué.

Vers

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche, sous la présidence de M. Manhiabal, maire. L'assemblée a voté le budget primitif de l'exercice 1944 et procédé au renouvellement du bail du presbytère pour une durée de neuf ans.

Elle a tiré au sort l'obligation de 500 fr., emprunt communal de l'électricité tombant à échéance au 1er avril 1944. C'est le numéro 28 qui est sorti de l'urne.

Après la séance, la commission spéciale du ravitaillement a procédé à l'établissement de la liste des propriétaires devant fournir des bovins à la réquisition.

Nécrologie. — Nous avons appris avec tristesse la mort de Mme Lemozy, décédée à l'âge de 72 ans.

La mort de Mme Lemozy, qui était très estimée, a provoqué de vifs regrets dans notre commune.

Nous adressons à M. Lemozy, à tous les parents, nos sincères condoléances.

Puy-l'Evêque

Dans la gendarmerie. — M. Laparra Léopold, gendarme à Puy-l'Evêque, vient d'être affecté, sur sa demande, à la brigade de Lauzès (Lot). Depuis 13 ans que ce modeste fonctionnaire était parmi nous, il s'était attiré beaucoup de sympathies, et c'est avec regret que nous le voyons partir. Il est remplacé par M. Barreau qui sort de l'Ecole de gendarmerie, nous lui adressons nos souhaits de bienvenue.

Déclaration du vin. — Propriétaires récoltants, hâtez-vous de faire votre déclaration de récolte de vin, car la clôture des inscriptions aura lieu le lundi 15 novembre.

FIGEAC

Lissac-et-Mouret

Quatre arrestations viennent d'être opérées pour un crime commis à Lissac-et-Mouret, en août. — Au mois d'août dernier, on découvrait, au village de Lissac-et-Mouret, dans une citerne, le cadavre de M. Roucan, sexagénaire. L'inhumation eut lieu mais, depuis, la famille a demandé l'autopsie. Celle-ci a été pratiquée, le 31 octobre, par le docteur Bonnafé, qui a relevé des traces de strangulation ayant provoqué la mort avant l'immersion.

Après une rapide enquête, la gendarmerie de Figeac a procédé à l'arrestation des époux Bordes et de leur fille, de Lissac-et-Mouret, et de la femme Jamard, du Mouret, qui ont fait des aveux complets. De plus, la fille Bordes a avoué avoir avorté d'un fœtus qui serait le fruit des œuvres de Roucan.

Bagnac

Incendie. — Un violent incendie a éclaté, dans la nuit de dimanche, au Fournou, dans la maison de M. Castagné.

Malgré le secours des voisins rien n'a pu être sauvé. Les dégâts sont très importants.

Tauriac

Grave incendie. — Un incendie, dont on ignore les causes, s'est déclaré à Magnol et a complètement détruit la grange de M. Mazeyrie. Le foin et la paille ont été consumés ; quatre vaches ont été carbonisées.

Les pertes sont importantes et en partie couvertes par une assurance.

---

le fois merci ! Partons !

Au même instant, un coup de sonnette retentit à la porte d'entrée.

— Qui diable ?... commença Talbot.

Et Honor, avec le sentiment d'être indiscrète et peut-être de trop, devint cramoisie.

Sensible à cet émoi et bienveillant, il lui dit :

— Si quelqu'un vous regardait avec des yeux surpris et choqués, montrez ostensiblement votre alliance, dit-il en riant, pendant qu'il allait dans le hall ouvrir la porte.

Honor entendit Quentin s'exclamer, étonné et gêné :

— Mère ! Vous !

Puis, une voix de femme lui répondre.

Honor, épouvantée, cherchait des yeux autour d'elle un coin où se cacher.

Talbot entra dans le salon avec sa mère, qui était petite, auréolée de cheveux blancs. Elle avait des yeux très doux, les joues légèrement rosées et une toilette blanche et noire d'un goût exquis.

La jeune mariée pensa qu'elle était la plus délicieuse maman qu'on pût voir.

Celle-ci vint vers Honor, les deux mains cordialement tendues.

— Quentin m'a envoyé un mot, hier soir, par son valet de chambre, m'apprenant la grande nouvelle. Alors, me voici, pour vous souhaiter joie et bonheur, sans vous poser une seule question, en maman très bien élevée, extra moderne.

Honor ne sut jamais ce qu'elle répondit. Il lui sembla que tout tournait autour d'elle. Quelle nouvelle complication et combien imprévue, cette arrivée !

La voix de Talbot fit diversion :

— Il faut que je me sauve, petite mère. Vous allez venir à la gare avec nous.

Le regard de Mme Talbot alla de l'un à l'autre.

— Ne serai-je pas de trop ?

— Oh ! Dieu, non !

— Certainement non, approuva Honor.

Ils partirent dans la petite automobile, où ils avaient peine à tenir tous les trois, serrés les uns contre les autres.

La charmante maman était pleine d'entrain. Elle parla sans affectation, s'accrochant calmement au bras de son fils et posa aussi peu de questions qu'il était possible de l'attendre d'une mère aussi aimante. Mais Talbot ayant jugé qu'il lui devait des explications, Honor, en l'écoutant, observa qu'il dissimulait tout ce qu'il y avait à la fois de profondément généreux de sa part et d'étrange dans leur union. Elle comprit que Quentin voulait épargner à sa mère de graves inquiétudes et qu'il lui laissait croire qu'il s'agissait d'un mariage d'amour...

Elle vit là quelque chose qui éclairait pour elle un nouvel aspect de son singulier mari, un fils affectueux et dévoué. Une vive émotion lui faisait battre le cœur. La petite Mme Talbot lui rappelait la seule mère qu'elle eût jamais connue et qu'elle pleurait pour tant de raisons.

Ils arrivèrent à la station de Victoria, n'ayant que quelques minutes devant eux et coururent au train.

Talbot choisit son compartiment, y monta, ferma la portière, baissa la vitre, se pencha au dehors et prit entre ses deux mains celles de sa mère, mais celle-ci se rejeta un peu de côté et fit approcher Honor.

— Je ne veux pas, chère enfant, l'accaparer, dit-elle un peu tremblante.

— Oh ! c'est très bien ainsi, balbutia Honor.

Talbot lui saisit aussi la main, et avec une expression presque suppliante dans le regard, il lui demanda d'acquiescer à ce pieux simulacre au bénéfice de sa mère. Pendant un court instant, Honor hésita, puis laissa sa main dans celle de l'aviateur. Après tout, c'était une petite chose à faire pour lui qui avait été si bon. Elle lui devait certainement un petit sacrifice.

Comme le départ approchait, Quentin se pencha.

— Adieu, mère.

La mère pressa le visage bronzé contre le sien.

— Au revoir, mon petit, que Dieu te bénisse.

Elle recula, pour faire place à la femme de son fils.

Honor sentit qu'on la rapprochait encore de son mari, le visage levé et ses yeux cherchant à pénétrer le regard de Quentin. Son cœur se remit à battre violemment lorsqu'elle comprit ce que ce regard exprimait.

Puis elle entendit que son mari murmurait avec trouble :

— Pourriez-vous ?... Elle sera très malheureuse si elle devine qu'il y a quelque chose d'anormal entre nous... Nous avons toujours été, elle et moi, très unis... Encore une fois, le pourriez-vous ?

Honor donna un rapide regard à Mme Talbot et puis, le sang bourdonnant en ses oreilles, elle se tourna et tendit son visage à Quentin. Leurs lèvres se touchèrent. Elle ferma les yeux, se sentit rougir, la gorge serrée comme si elle allait étouffer. Elle s'éloigna, aveugle et étourdie, au moment où le jeune homme lui glissait :

— Vous êtes crâne. Je vous remercie.

Et ceci fut le premier baiser de M. et Mme Quentin Talbot.

Quand le train qui emportait l'aviateur fut hors de vue, Honor et Mme Talbot se tournèrent l'une vers l'autre et se regardèrent. Honor sourit nerveusement. Mme Talbot lui sourit en retour et lui tendit la main. Elle attira sa bru et dit d'une voix émue, à peine au-dessus du murmure :

— Je puis disposer de quelques minutes. Allons prendre le thé ensemble et laissez-moi essayer de connaître la femme de mon fils... Oh ! juste un petit peu !...

Tout avait marché si vite qu'Honor n'avait pas eu le temps de penser à ce qui arriverait une fois Quentin parti. Mais ceci à ses yeux était bien ce qui pouvait lui arriver de pire.

Comment parviendrait-elle à s'en tirer si Mme Talbot l'interrogeait avec insistance ?

— Mes vieux amis, le docteur et Mme Merefield m'ont amenée à Londres ce matin, dit la charmante belle-mère, Mme Merefield reste pour faire une visite à sa sœur, mais le docteur va me ramener à la maison très obligeamment. De sorte que je n'ai plus beaucoup de temps.

Honor eut un soupir de soulagement. Peut-être, pour une vingtaine de minutes seulement, serait-elle capable de ne commettre aucune maladresse. Elle accepta l'invitation avec grâce. Mme Talbot la conduisit à un petit thé de la rue Victoria. La jeune fille s'assit à côté de sa belle-mère et non en face d'elle, afin qu'elle ne puisse pas trop l'observer.

Mme Talbot cependant la regarda et même se pencha un peu en avant pour mieux la voir, en disant avec un sourire de connivence :

— Ça été étonnamment rapide, ce mariage, n'est-ce pas ?

— Oh ! répondit Honor très gênée, mais affectant la gaîté. L'heure est à la folie de la vitesse !

— Pour les vieilles personnes comme moi, cette folie est ahurissante. Mais le passé est le passé. Laissons le présent à son allure.

La jeune Mme Talbot acquiesça de la tête et dit :

— Ceci... ceci est ce qu'il y a de plus sage, je suppose.

— Mais Honor, je suis si contente que *cela* soit vous... Si contente que *cela* soit vous ! répéta-t-elle avec intention... Puis-je vous le dire ?

— Merci, fit la jeune mariée, plus que jamais troublé.

(*suite page 4*).

Saint-Céré

Fêtes de la Toussaint. — Lundi matin, à 11 h., un cortège formé devant la mairie est allé déposer une gerbe de fleurs devant le Monument aux Morts de la guerre 1914-18. Après une minute de recueillement, le cortège se dirigea vers le cimetière où une gerbe fut déposée sur la tombe des soldats morts pour la France au cours de la Grande Guerre. La dislocation eut lieu ensuite.

Bons d'essence. — Les bénéficiaires sont instamment priés de vouloir bien retirer leurs bons le plus tôt possible.

Monument historique. — En exécution de la loi du 27 août 1941, l'ensemble formé par les tours de Saint-Laurent, la colline où elles se dressent et la ville de St-Céré, sont classés monument historique : tous les propriétaires intéressés ont été avisés.

Nouvel horaire. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que par suite de l'application du nouvel horaire, à partir du 1er novembre, l'autobus qui assure le service de Bretenoux à Saint-Céré arrivera dans notre ville le matin à 9 h. au lieu de 10 h. et le soir ne partira qu'à 19 h. 30 au lieu de 17 h. 30., supprimant ainsi l'attente de deux heures pour le train de Paris à St-Denis-près-Martel.

Tournée Lugdunum. — Le jeudi 11 novembre, à 20 h. 30, à la salle du cinéma, la célèbre tournée Lugdunum présentera la grande revue spirituelle et fantaisiste : « Voilà du bon art », spectacle de tout premier ordre, sensationnel, inédit, pouvant être entendu par tous, qui obtient un succès mérité, grâce à ses scènes de charme et de sentiments voisinant avec des sketches les plus hilarants.

Dans la troupe : Stéphane Bonnard, du Trianon Lyrique de Paris ; José Lyon, du théâtre Mogador de Paris ; le baryton Levrat, de l'Opéra de Nice ; le chansonnier Jean Mourier, de la Lune Rousse ; la divette Mireille Barsac, des Variétés, etc...

Durant l'entr'acte, quelques ventes aux enchères (liqueurs, cigarettes), buffet volant (biscuits, gâteaux, glaces).

Le bénéfice net de cette représentation est réservé au « Livre du pécule du prisonnier ».

Location chez M. Barrie, tailleur, place de l'Hôtel-de-Ville, à partir du dimanche 7 novembre.

Marcilhac

Le 1er novembre. — Nos morts ont reçu l'offrande de tous les cœurs. C'est ce qu'a exprimé, en termes émouvants, M. Delmas, chef de la Légion cantonale, devant le Monument aux morts de la guerre. Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie si simple et si grande à la fois.

Le cimetière, transformé en jardin fleuri, était le symbole de la pensée collective, adoucie et purifiée au contact des tombeaux.

Le 1er novembre est la journée des regrets tempérés par les divins, les féconds espoirs.

Pour vendre rapidement sans frais
IMMEUBLES -- PROPRIÉTÉS -- COMMERCES
Cabinet Indicateur Immobilier
R. MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS
Expertises & renseignements gratuits
T. 535

Forces et poids

Les Sels Largan à base de chlorure de magnésium concourent à minéraliser votre organisme et à s'opposer à toute diminution de poids en activant votre nutrition et vos digestions. Ils seront donc pour vous une source de vitalité. Les Sels Largan valent 12 fr. 10, pour un litre de solution. Ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 4553.

Bretenoux

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer les obsèques de Mme veuve Farges, décédée à 85 ans.

Cette octogénaire était la veuve du colonel Farges, ancien combattant de la guerre 14-18, qui avait été fait prisonnier à Maubeuge et avait subi la captivité pendant quatre longues années, et dont le fils fut tué sur le front comme officier, également pendant la Grande Guerre.

A sa fille et son gendre, nous offrons nos sincères condoléances.

Mains mortes au réveil

C'est la sensation pénible que connaissent les femmes affligées d'une mauvaise circulation. Cet ennui est combattu par les Gouttes Florides, préparation végétale qui rend de grands services aux femmes, notamment à l'époque du retour d'âge. Le flacon de Gouttes Florides : 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité : 16 fr. 30. ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3336.

GOURDON

Labastide-Murat

Collège technique. — Notre compatriote M. Henri Christian, de Labastide-Murat a été brillamment reçu à l'Institut électro-technique de Toulouse (section des conducteurs-électriciens). Nos félicitations.

Payrignac

Accident. — Mme Vve Marie Lagrange ayant retiré une écharde qui lui était entrée dans un doigt eut un évanouissement et tomba sur le plancher. Dans sa chute elle se fit de profondes déchirures au visage. Le docteur appelé dut lui faire plusieurs points de suture. Nos meilleurs vœux de prompte guérison.

Souillac

Une barque à la dérive. — Au bac de Cieurac une barque, dans laquelle une dizaine de personnes avaient pris place, est partie à la dérive par suite de la rupture du câble. Grâce au sang-froid et à l'habileté du passeur, M. Cambron, il n'y a pas eu d'accident.

Martel

Probité. — Deux porte-monnaie contenant chacun une certaine somme d'argent ont été trouvés ces jours derniers à Martel : l'un, au lieu dit : « Jean-Blanc », par M. Marc Louradour, propriétaire au château de Mirandol, l'autre, rue du Pourtanel, par une personne de Martel qui désire garder l'anonymat. Ces trouvailles ont été déclarées à la mairie.

Nos félicitations pour ces actes de probité.

Nécrologie. — Décès au Crué, commune de Martel, de Mme Vve Rougié, née Virgine Boisserie, âgée de 73 ans. Nos condoléances à la famille.

Salviac

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance de deux gros bébés en notre ville, chez les époux Mercadié-Jerzac, boulangers à Salviac, et chez les époux Nivon-Gay.

Nous présentons aux heureux parents tous nos compliments et nos vœux de bonne santé aux nouveau-nés.

Succès. — Notre jeune concitoyenne, Mlle Marcelle Dufour, fille de l'estimé propriétaire de notre ville, a été reçue aux examens du brevet simple, à Cahors. Nos sincères félicitations.

Accident de bicyclette. — Notre estimé concitoyen, M. Bach Eliezer, propriétaire à Pont-Carral, près Salviac, a été victime d'une grave chute de bicyclette en se rendant chez sa femme à Nadaillat. Relevé avec une blessure sérieuse à la tête, il fut conduit à l'hôpital de Gourdon où fut pratiquée l'opération du trépan. Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAINE

Madame Jules COUDER ; Mademoiselle Marthe COUDER ; Madame Veuve Joseph POUJADE ; Madame Veuve Maurice CROCHARD ; Madame et Monsieur Charles CROCHARD et leurs enfants ; Mademoiselle Marguerite CROCHARD, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Jules COUDER

et leur font part qu'une messe de neuvaine sera célébrée le mercredi 10 novembre à 9 h. 1/4 en l'Eglise Cathédrale.

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAINE

Monsieur et Madame DONIER ; Monsieur et Madame ESCUDIÉ et leur fils Michel ; Marie-Louise SAVY, en religion sœur Marie-Marguerite ; Madame Veuve GAYRAL ; Monsieur et Madame VIGNALS et leur fils Jean.

Les familles COUDER, DELMAS, CROUZILLIAC, DAUDET remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Léon SAVY

Retraité des Chemins de fer

La messe de neuvaine se fera le lundi 8 novembre à 9 h. précises en l'Eglise Saint-Barthélémy.

REMERCIEMENTS

Monsieur Georges DARRIEUTORT et ses enfants, à Toulouse ; Monsieur et Madame Charles ALIBERT, à Cahors ; Monsieur Félix DARRIEUTORT, à Bordeaux ; Monsieur et Madame COCULA et leurs enfants, à Cahors ; Monsieur et Madame MALINIE et leur fille, à Alfortville (Seine) ; Monsieur Fernand ALIBERT et ses enfants, à Capdenac-Gare ; Monsieur et Madame Paul GOT et leurs enfants, à Tunis ; Monsieur et Madame MIRABEU, à Lacanau-Océan (Gironde) ; Monsieur Raymond DARRIEUTORT et ses enfants, à Saint-Médard-en-Jalles ; Monsieur Henri DARRIEUTORT, à Saint-Médard-en-Jalles ; Monsieur Isnel DARRIEUTORT, en captivité ; Monsieur et Madame Jean DARRIEUTORT et leurs enfants, à Saint-Aubin-de-Médoc ; Monsieur et Madame ARNAUD et leurs enfants, à Vendays (Gironde).

Les familles VOLMIER, ALIBERT, MONTANÈDE et BILLA remercient toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Mme Charlotte DARRIEUTORT

née Alibert

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Toulouse à l'âge de 39 ans.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve CONTOU, ses enfants et leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Paul CONTOU

REMERCIEMENTS

Madame Maurice CROCHARD, ses enfants et petits-enfants. Les familles COUDER, ROUMÈGUE, PELET et SAVY remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Maurice CROCHARD

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAHORS

FAILLITE
du sieur LACAVALERIE
Charron et mach. agricoles
demeurant à Puy-l'Evêque

Convocation des créanciers pour concordat ou contrat d'union

Messieurs les créanciers de la dite faillite, dont les créances ont été vérifiées et admises, sont invités à se rendre :

Le **seize novembre prochain,** jour de **mardi,** à dix heures trente,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice,

Pour entendre le rapport qui sera fait par le syndic sur l'état de la faillite dont s'agit, — sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu. — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le failli pour obtenir le concordat, et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du syndic.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article *quatorze* de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
J. CROZAT.

Toutes Ventes Immobilières et Commerciales sans aucuns frais
CABINET IMMOBILIER
25e année -- R. C. 1662
J. DELLARD, 1, rue Mr. Joffre, CAHORS
Expertises & renseignements gratuits
Prêts hypothécaires

1° *A vendre :* PROPRIETE, 3 km. de Cahors, 5-6 ha. Maison 2 pièces, état neuf, dépendances bon état. Conviendrait élevage du mouton, maraîcher-primeurs.

2° *A vendre :* PROPRIETE, 70 ha polyculture, gros rapport. Maison 6 pièces, dépendances, le tout état neuf. Grange 10-12 bêtes à cornes. Bergerie 70-80 têtes. Eau, électricité, 200 m. route Nationale, autobus.

3° *A vendre :* PROPRIETE, 7 km. de Cahors, vallée du Lot, 6 ha., maison 3 pièces, dépendances, bon état. Eau, électricité, culture négligée.

4° *A vendre :* MAISON 3 pièces avec dépendances très bon état, jardin 1.100 m². Eau, électricité.

5° *A vendre :* TERRAIN à bâtir, portes de Cahors, 1.600 m² actuellement, jardin avec nombreux fruitiers.

6° *A vendre :* centre Cahors, MAISON 12 pièces formant 3 appartements. Susceptible faire garages pour 6 voitures. Bon état, eau gaz, électricité, tout à l'égoût.

7° *A vendre :* PROPRIETE, vallée du Lot, 7 ha. Maison 4 pièces. Bon état, dépendances mauvais état. Région de primeurs. Malgré culture négligée très intéressant.

8° *A vendre :* TERRAIN à bâtir, actuellement verger, 2 km. de Cahors, grande route Nationale. 3.000 m², deux maisonnettes mauvais état.

9° *A vendre :* MAISON 2 pièces sur garage pour 2 voitures, à 10 km. de Cahors, vallée du Lot, état neuf. Jardin 1.300 m², clôturé.

10° *Ménage de fonctionnaires,* très bien, achèterait en rente viagère sur une ou deux têtes, maison avec jardin, à Cahors ou propriété aux environs.

Renseignements gratuits.

Agence Immobilière, Cyrille Vaissié, 2, rue Portail-Alban, à Cahors (Lot).

Imp. COUESLANT. *Le co-gérant :* PARAZINE.
C.O.I. 31.2330. - Coueslant, Cahors
U.O. 3832. — 7-11-43

PETITES ANNONCES

AGRICULTEURS, plantez de BEAUX ARBRES, de BELLES VIGNES des Pépinières René Delbrel à Cuzorn (L.-et-G), les plus belles de la région.
Catalogue franco. Téléphone : St-Front, N° 3.

MACHINES A COUDRE SINGER
Vente — Echange — Réparations
Accessoires
M. Bonaure, 24, rue Clemenceau

Mme ESTRADEL
LIVRES D'OCCASION
LIVRES ANCIENS
Achat, vente, échange
31, Boulevard Gambetta
(En face le lycée de jeunes filles)
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

PLUS DE CHAUVES
Traitement scientifique contre la calvitie, la chute des cheveux, des cils. Ecr. : LABORATOIRES CAPILLOGENE, 53, Boul. Haussmann, Paris, en expliquant votre cas. (Joindre cinq francs en timbres pour tous frais).

PECHERS sélectionnés hybrides, Roussette et Madeleine, de 20 à 25 fr. S'adresser : Ilbert, rue des Jacobins, Cahors.

IMPORTANTE ENTREPRISE REGIONALE
Exécute tous travaux du bois, agencement, menuiserie, meubles sur devis ou à façon. S.I.A.Q., Luzech. Tél. 2.

Sommes acheteurs
tous camions
S.O.T.R.A.P., 37, rue Borde
MARSEILLE

CULTIVATEUR, 45 ans, demande à correspondre en vue mariage avec veuve ou divorcée cultivatrice possédant ferme. Ecrire : M. Lucien, Bureau du *Journal du Lot.*

BOITEUX
Abandonnez ce vieux système !
Adoptez nos nouveaux appareils brevetés imperceptibles, élégants, extra-légers. Ils se portent sous le bas avec des chaussures basses de série. Demandez brochure illustrée N

DEPOSITAIRE SUR PLACE
EGALISATION Marque déposée de Paris Spécialités orthopédiques

DOMESTIQUE AGRICOLE ou ménage demandé, bonnes conditions, urgent. S'adresser : Office du Travail, Cahors. Visa n° 376.

M. TISSANDIER, maître-artisan, demande OUVRIER ou DEMI-OUVRIER menuisier-ébéniste et APPRENTI présenté par parents. S'adresser, 59 rue Nationale, Cahors ou à l'atelier, 3, rue des Orangers.

Au Lilas Blanc
FLEURS NATURELLES
ARTICLES FUNERAIRES
79, bd Gambetta, CAHORS. tél. 248

STENO-DACTYLO expérimentée est demandée. Bon salaire. S'adresser : 13, rue des Augustins, à Cahors. Visa n° 3714.

Un laxatif pour hépatiques

Les constipés dont le foie est fragile se trouveront bien des Comprimés Vichybol, au sel Vichy-Etat et aux plantes. Ce laxatif doux leur assurera des évacutions régulières tout en agissant heureusement sur leur foie. Vichybol : 9 fr. 50, ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 2840.

La mère de Quentin continua :

— Je ne lui ai jamais rien dit, à lui, je ne l'ai jamais critiqué, mais vous ne pouvez pas vous douter de ce que je ressentais pendant qu'il paraissait si amoureux de...

Elle s'arrêta, rougit, consciente qu'elle était en train de dire à la femme de son fils ce que celle-ci ne devait pas entendre. Mais la douce honnêteté du visage d'Honor l'avait incitée à lui faire cette confidence.

Honor répondit :

— Je suis au courant de tout ce qui concerne ses fiançailles avec Rosalie Constance. Quentin m'a... Quentin ne m'a rien dissimulé. Il en était incapable, n'est-ce pas ?

— Il est l'homme le plus loyal du monde ! s'écria Mme Talbot.

— Oui, je le crois...

— C'est une loyauté égale à la sienne que j'ai vue sur votre visage, ma chère enfant et qui m'a fait vous aimer tout de suite.

— Merci, j'en suis bien heureuse... et je... je ne peux qu'espérer de mériter cet éloge, balbutia la pauvre jeune fille, se considérant comme coupable parce que tromper quelqu'un était tout à fait contraire à sa nature. Cependant, pouvait-elle avouer la vérité, puisque Quentin lui avait demandé le secret ? Après tout, cette dissimulation était excusable ayant pour raison d'éviter un chagrin à la douce mère de Quentin...

Heureusement, Mme Talbot ne posa plus de questions. La charmante vieille femme était sûre maintenant du bonheur de son enfant. Au premier abord, ce mariage si soudain après la rupture des fiançailles de son fils avec Rosalie Constance, l'avait un peu inquiétée. Mais, au fond, Mme Talbot n'avait jamais cru à la durée de l'emprise de Rosalie sur Quentin. Elle n'avait même jamais aimé cette jeune fille. Il ne lui semblait pas qu'elle eût les qualités nécessaires pour entretenir l'amour dans le cœur d'un homme, tandis qu'elle avait été frappée par l'expression de bonté, d'intelligence, de dignité du visage d'Honor, et elle comprenait sans peine sa séduction sur le cœur de son fils. En tout cas, elle était bien tranquille à présent, et passa le peu de temps qui lui restait à raconter les petits faits et gestes de l'enfance et de l'adolescence de son fils chéri.

Si bien qu'Honor sentit qu'elle connaissait mieux son singulier mari après dix minutes de cette conversation que peut-être après bien des mois en sa compagnie. Mais néanmoins elle soupira de soulagement dès que la délicate petite dame l'eut quittée. Ce n'est pas que l'entrevue eût été aussi difficile qu'elle l'avait craint. Cependant, elle n'avait pas été facile.

Elle se demandait comment elle aurait pu agir autrement. Quentin l'avait sollicitée de l'aider dans la circonstance et elle l'avait aidé aussi longtemps qu'ils avaient été ensemble. Maintenant qu'il risquait sa vie, sans doute — elle en eut un frisson — pouvait-elle le trahir ? Incontestablement, avec le baiser d'adieu qu'elle venait d'accepter, elle avait scellé tacitement le pacte par lequel elle s'engageait à continuer, pour Mme Talbot mère, les apparences de l'amour conjugal.

Ce baiser !... Comme ses joues brûlaient à son seul souvenir...

Elle s'occupa de l'automobile pour tenir sa promesse, puis se mit à marcher pendant un certain temps, sans prêter grande attention aux rues qu'elle suivait toute absorbée par l'évocation des événements de cette mémorable journée. Maintenant il lui fallait organiser sa vie non seulement pour le gagne-pain et le domicile, mais afin que ne se reproduisent pas les complications dont elle venait de souffrir. Elles avaient été trop pénibles pour son extrême sensibilité. Elle rougissait encore au souvenir du contact de la bouche de son mari et, en toute candeur, se demandait s'il l'avait réellement embrassée. Par une sorte de pudeur, elle se répondait que non et elle lui en était reconnaissante.

Mais n'avait-elle pas raison de se dire que cette situation ne devait pas se renouveler ? Il lui fallait donc au plus vite trouver un *home,* avec une complète indépendance. Comme elle n'était pas habituée à sortir seule, ni à se débrouiller dans Londres, elle n'avait pas la plus vague idée du quartier où il lui conviendrait, à elle, de trouver une chambre.

Une petite pluie fine se mit à tomber et commença à la déprimer. Elle erra jusqu'à six heures, allant à droite, à gauche, montant des étages, interrogeant de tous côtés, sans trouver la chambre souhaitée. Décidément, il y avait pénurie de chambres convenables. Passant devant un *tea-room,* Honor entra pour se reposer un peu et reprendre des forces, en buvant une tasse de thé et en mangeant un œuf poché.

Elle n'aurait jamais cru que trouver une chambre fût aussi compliqué et fatigant. Pouvait-elle se décider à retourner à son ancienne demeure, hantée à ses yeux de souvenirs atroces ?

Stimulée par le thé, elle reprit courageusement ses recherches. Et il était huit heures et demie quand finalement elle renonça à les continuer. Un moment encore, elle marcha hésitante ; où allait-elle se réfugier ? L'habitude l'amena au bas des marches de la vieille maison familiale, mais en cherchant dans son sac son passe-partout, ses doigts rencontrèrent la petite clé de sûreté que Talbot lui avait donnée. Elle s'arrêta court et la regarda.

Être seule ? c'est ce qu'elle souhaitait le plus. Dans l'appartement de Quentin, elle le serait et il l'avait si amicalement incitée à se servir de cet appartement ! Après tout, elle ne serait pas importune, puisqu'il était loin et lorsqu'il reviendrait, car elle le sentait bien, il reviendrait, elle ne serait plus là. Ces arguments lui venaient-ils à l'esprit parce qu'elle avait froid, était trempée et très malheureuse ? ou bien, parce que la pensée de ce petit logis si agréablement hospitalier et que Quentin lui avait affirmé être à elle, tenait son pauvre cœur désemparé ?

Dans tous les cas, elle rebroussa chemin, et un quart d'heure après, elle s'introduisait dans l'appartement. Un sentiment délicieux de paix l'envahit en franchissant le seuil. Elle chercha le commutateur, ne sut pas le trouver et à tâtons, dans l'obscurité, traversa le hall et arriva à la porte du salon.

Quand elle l'ouvrit un flot de lumière l'éblouit et l'épouvanta. Elle s'arrêta, en fermant les yeux.

— Allô ! cria une voix familière qui venait des profondeurs d'un fauteuil de cuir.

Et la haute silhouette de Quentin se dressa.

CHAPITRE III

LA NOUVELLE DEMEURE D'HONOR

Honor restait immobile et stupéfaite. Puis elle eut conscience que le bras droit de Quentin était en écharpe, tout blanc, entouré d'un très important pansement, et que le visage du blessé était d'une pâleur de cire, malgré le hâle.

— Quentin ! s'écria-t-elle enfin...

— Je vous avais bien annoncé que mon nom vous viendrait tout naturellement aux lèvres, après un peu de pratique, dit-il en essayant d'être nonchalant, narquois, mais en ne pouvant dominer une expression de souffrance aiguë.

— Qu'est-il arrivé ? Et comment êtes-vous déjà ici ? s'écria-t-elle très émue.

(à suivre).